COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

Secteur 2: "PILON - BOURGADE - Les LICES"

MERCREDI 12 OCTOBRE 2011 à 18 heures, salle Louis Blanc

Etaient présents :

Monsieur le Maire

M. SCAGLIOLA, coprésident adjoint du quartier,

M. GIRAUD, adjoint, coordinateur des "comités de quartiers",

Mmes SIRI, ANSELMI, adjointes,

MM. HAUTEFEUILLE, GUIBOURG, conseillers municipaux délégués,

Mmes SERRA, GIBERT, ISNARD, conseillères municipales,

Mme GONTIER, directeur général adjoint des services,

M. BEY, directeur adjoint des services techniques municipaux,

M. DUBOIS, chef de poste de la police municipale,

Mme CAMBAY, responsable du service municipal de l'Environnement,

M. ILBERT, agent technique municipal,

M. BORDI, agent municipal en charge de la "numérotation de la voirie".

Mesdames et Messieurs les administrés.

Excusés :

Mme CHAIX, adjointe, présidente du quartier, M. BOUMENDIL, adjoint, président suppléant du quartier.

M. GIRAUD ouvre la séance et rappelle qu'il s'agit de la huitième session des "Comités de Quartiers". A l'appui d'un document power point projeté, l'ordre du jour est examiné.

PROJETS DE LOGEMENTS

179 logements locatifs pour actifs seront prochainement créés sur les trois sites de la Dalle des Lices, du Couvent et de l'ancien Hôpital. Les premiers appartements seront livrés pour l'été 2013.

Il est précisé que dans le cadre de la construction du programme sur le site de l'ancien Hôpital, le parking public de 100 places sera maintenu.

POLE ENFANCE

Le début des travaux est prévu pour février 2012.

Le coût de l'opération s'élèvera à 5.000.000 d'€ H.T.

NOUVEAU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Afin d'améliorer l'accessibilité du service, un nouveau C.C.A.S. sera construit, à partir de janvier 2012, sur une partie du terrain de la "Maison des Aînés".

Le montant des travaux est estimé à 400.000 €.

NUMEROTATION DE LA VOIRIE

Une permanence est assurée, au 1 rue de la Ponche, pour retirer les nouvelles plaques, du lundi au jeudi, de 9 h à 11 h 30.

Les plaques sont à apposer en façade, par les propriétaires, à l'endroit jugé le plus opportun.

Concernant les résidences, les plaques sont à retirer par l'intermédiaire des syndics.

Il est rappelé aux participants qu'il s'agit d'une démarche de modernisation. Cette nouvelle numérotation permettra aux différents services (facteurs, livreurs, secours) d'identifier les interlocuteurs plus facilement.

Une communication précise sera prochainement diffusée par les services municipaux afin d'informer les usagers sur les formalités administratives à remplir.

MUSEE DE LA GENDARMERIE

L'architecte missionné a pratiquement finalisé le projet. La procédure de consultation des entreprises et de notification des marchés suivra. Le démarrage des travaux est prévu pour 2012.

NOUVEAU CINEMA

D'ici la saison prochaine (mai ou juin), lorsque l'Hôtel de Paris ouvrira ses portes, la Ville bénéficiera d'une nouvelle salle de cinéma d'une capacité de 180 places, suite à la renégociation intervenue lors de l'arrivée aux affaires communales de la nouvelle équipe municipale. Ce nouvel équipement répondra aux besoins de projections quotidiennes.

A terme, la salle de la Renaissance sera transformée en salle polyvalente de 600 à 700 places.

Il est précisé que le nouveau cinéma ne fait pas l'objet d'une mise à disposition. Les volumes ont été divisés et une copropriété créée. Cette salle appartiendra en pleine propriété à la Commune.

CONFORTEMENT DES QUAIS DU PORT

Dans le cadre de l'entretien et du contrôle des infrastructures portuaires, la commune a fait réaliser une inspection subaquatique des quais de l'ensemble des bassins portuaires (vieux et nouveau ports).

Ce contrôle a mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements, à savoir :

- des affouillements sous les blocs de quais ou sous les précédentes réparations,
- de la corrosion au niveau des quais en palplanches,
- des banquettes en béton se délitant.

Les travaux de confortement se dérouleront en deux phases :

- d'octobre 2011 à avril 2012.
- d'octobre 2012 à avril 2013.

Le coût de l'opération est estimé à 714.824,50 €.

CHAPELLE DU COUVENT

Le bâtiment est à présent stabilisé et les façades ravalées. De plus, côté nord, des ouvertures ont été créées. De ce fait, l'édifice bénéficie dorénavant d'un éclairage naturel important.

Monsieur le Maire tient à préciser que les travaux réalisés ont permis de découvrir qu'ils étaient plus importants et urgents que prévu. La prochaine phase des travaux permettra de traiter les décors intérieurs, le chauffage, l'éclairage, les enduits.

Cette rénovation donnera une nouvelle vocation à cette chapelle. Outre son objet cultuel qui ne changera pas, certaines manifestations culturelles pourront y être organisées.

ABRIBUS

7 abribus ont été installés et 4 nouveaux emplacements pour le ramassage scolaire créés.

Monsieur le Maire rappelle que la localisation de ces équipements n'est pas toujours facile à déterminer mais que le choix le plus judicieux a été arrêté.

NOUVELLES SANISETTES

Des sanisettes DECAUX seront installées à différents endroits de la Ville (Pilon, lavoir de la Citadelle, parking du Port, gare routière, place du XVe Corps) pour un montant de 122.000 €, compensé, en partie, par des recettes d'exploitation.

Le choix de ces équipements a été justifié par des raisons financières. En effet, les dépenses relatives à la gestion de toilettes publiques par des personnels représentent une masse salariale considérable qui ne serait pas couverte par les recettes.

PAROLE AUX ADMINISTRES

Assainissement

Les égouts de la rue Allard génèrent, certains jours, des odeurs particulièrement nauséabondes et des remontées dans les habitations.

Des opérations régulières de curage sont effectuées au niveau de cette voie. Il est demandé aux administrés d'appeler les services municipaux en cas de problème.

Environnement

Le nettoiement de certaines rues ne semble pas régulier (proximité du Monoprix par exemple).

L'attention de la société prestataire sera attirée sur ce point.

Nuisances sonores

Château Saint-Tropez

Les riverains de cet établissement déplorent les importantes nuisances sonores générées par cet établissement durant la saison estivale.

Monsieur le Maire précise que la Police Municipale est intervenue à plusieurs reprises. Toutefois, les pouvoirs de Police du Maire et des élus sont limités malgré leur volonté de gérer au mieux ce type de problème. De plus, l'équilibre entre les citoyens et les commerçants est très difficile à trouver.

Il tient toutefois à remercier le gérant d'un établissement de la Place des Lices qui a fait réaliser d'importants travaux en matière d'insonorisation, à la satisfaction des riverains.

Parking loueurs de voitures

Une partie du grillage de ce parking est enfoncée. Cet équipement devait être remplacé par des rochers, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Monsieur le Maire avait validé cette opération en son temps. Elle sera réalisée dans les meilleurs délais.

Trottoir avenue de Gaulle

Ce trottoir est particulièrement mal entretenu et très encombré par les loueurs de voitures ou deux roues.

Il est vrai que la présence de ces véhicules pénalise le bon déroulement des opérations de nettoyage. Une réflexion est en cours à ce sujet afin d'apporter une amélioration dans le secteur dès l'année prochaine.

Platanes place des Lices

Au niveau de la terrasse de la "Brasserie des Arts" deux platanes morts devaient être remplacés.

Dans le cadre des travaux programmés sur le site de l'ancien Hôpital, il sera envisager la récupération de deux arbres pour les replanter sur la place.

A titre d'information, le coût d'un arbre est d'environ 45.000 €, auquel il faut rajouter les frais de sa plantation.

Parking du Port

Le mauvais état du site, ainsi que son utilisation sont relevés.

Monsieur le Maire intervient pour préciser que la mise hors d'eau du parking représente les travaux considérables.

Ces derniers seront intégrés lors du réaménagement du site dans le cadre du plan d'aménagement d'ensemble qui devrait comporter :

- un bassin technique permettant de concentrer toutes les navettes maritimes (transporteurs et bateaux de promenades),
- une grue,
- la rénovation et l'extension de l'aire de carénage,
- la création d'une gare maritime,
- d'un club-house,
- d'une promenade arborée et végétalisée reliant le deuxième bassin au Pilon.

De même, les entrées et sorties de la Ville seront revues avec la création d'un rondpoint au niveau des "anciens abattoirs" pour pouvoir pénétrer directement sur le parking sans avoir à rentrer en Ville.

Tout ce projet représente un investissement extrêmement lourd.

A ce jour, la Ville a fait établir par le bureau d'étude ATELIER 9 une esquisse assez avancée de ce que pourrait être le nouveau plan d'aménagement d'ensemble. Toutefois, il va falloir trouver les financements car certains travaux très urgents sont à réaliser, notamment au niveau portuaire.

La phase prioritaire est avancée mais rien ne se réalisera sans l'approbation du plan d'aménagement d'ensemble.

En attendant, des interventions régulières seront programmées sur le site, notamment au niveau des bouches d'évacuation et des nids de poules.

Rue Quaranta

Si une amélioration est à noter concernant les livraisons du "petit Casino", depuis deux ans, une nouvelle construction, toujours en travaux, occasionne de nombreux problèmes de stationnement.

La Police Municipale intervient régulièrement dans le secteur, avec verbalisation et mise en fourrière des véhicules. Il est toutefois relevé que lors des opérations, les riverains se manifestent fréquemment pour régler le problème à l'amiable.

Une vérification sera faite auprès des services municipaux concernés par la délivrance des autorisations d'occupation du domaine public afin de valider ou non le stationnement aux abords de ce chantier.

Monsieur le Maire tient à signaler que la rue Quaranta connaît un développement et une valorisation qu'il faut conforter.

Les problèmes rencontrés ne semblent pas difficiles à résoudre, en concertation avec les riverains.

Nuisances travaux

Des interrogations sont relevées concernant les nuisances engendrées par les futurs travaux de constructions de logements, dans le secteur du Couvent.

Monsieur le Maire rappelle aux participants qu'à l'occasion de chaque réalisation de gros chantiers, des nuisances sont constatées. Toutefois, les travaux sont très importants pour les tropéziens et ne pourront en aucun cas être interrompus durant la saison estivale afin d'être achevés au plus vite et dans les délais prévus.

En revanche, des dispositions pourront être prises afin de réaliser le maximum d'aménagements intérieurs au plus gros de la saison.

La phase la plus difficile sera celle relative à la création du parking souterrain et de la dalle. Les travaux programmés sur le site de l'ancien Hôpital seront en partie décalés par rapport aux chantiers "Dalle des Lices" et "Couvent".

Il est certain que des problèmes ponctuels de circulation seront rencontrés durant les 18 à 24 mois à venir.

Les élus comptent sur la compréhension des riverains.

La séance est levée à 20 heures.

Le coordinateur des Comités de Quartier,

Georges GIRAUD